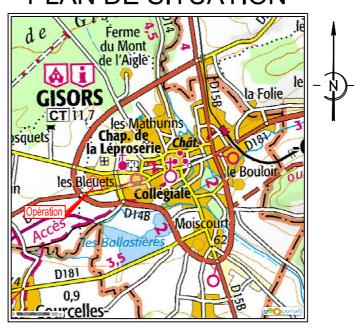
Gisors -27Route d'Evreux à Gisors "Domaine de Saint Luc"



DOCUMENT PROVISOIRE LOT N°38 PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



DOCUMENT PROVISOIRE LOT N°38

26/10/2015

LEGENDE



Aménagement des entrées charretieres à la charge des acquéreurs



Coffret EDF Coffret Gaz

Citerneau EAU Regard FT

Candélabre

Boîte de branchement Eaux Usées Boite de branchement Eaux pluviales

LÉGENDE DU REGLEMENT GRAPHIQUE

ZONE D'IMPLANTATION LIMITEE

zone d'Implantation l'intlée à des constructions d'une hauteur maximale de 3m à l'acrotère ou 4m50 au faitage

zone non aedificandi obligatoirement composée d'un dispositif paysager renforcé

ACCÈS AUX PARCELLES PRIVÉES

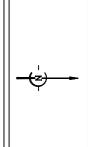
localisation obligatoire de l'entrée charretière (zone d'accès privatif non close)

localisation obligatoire de l'accès à la parcelle n°1

TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET ESPACE PRIVE

plantation d'une hale champêtre obligatoire à 0.40 m de la limite de parcelle clôture de type grillage ou treillis soudé en retrait, côté intérieur, à 0.80m de la

ALTITUDE LOTISSEMENT Route d'Evreux à Gisors Gisors -27-"Domaine de Saint Luc"



sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux Les côtes de niveaux , la position des réseaux et des branchements

Seul les plans de vente définitifs auront valeur juridique

